

de le renvoyer chez lui et de ne le faire travailler qu'une journée.

Le travail du comité d'étude du régime fiscal est très compliqué du fait que la levée des impôts dépend des dépenses, et tant que les dépenses ne seront pas ajustées, il sera difficile de réduire les impôts.

La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme: Cela dépasse ma compréhension; c'est la politique du défunt Bloc populaire de la province de Québec. Un des commissaires, que j'appellerai «fiasco», et vous savez tous de qui il s'agit, a accordé une interview à un important journal de Montréal pour dire que les membres du Parlement ici étaient mi-échevins mi-marguilliers. Il ridiculisait les membres du Parlement et le président, M. «Snobissimo», a déjà été injuste envers les membres du Parlement. Toutefois, nous savons tous que les membres du Parlement ont beaucoup de mérite et il est tout à fait déloyal de déblatérer contre ceux qui ne s'épargnent aucun effort et font de leur mieux pour leurs électeurs et le peuple canadien.

Je ne crois pas à la culture; je ne crois pas au bilinguisme. On me considérera peut-être comme un traître à ma race du fait que je parle ainsi; j'estime que les bons Canadiens de mon ancienne circonscription et les citoyens de toute autre province se ressemblent beaucoup, mais je ne vois pas pourquoi les habitants d'une petite paroisse de langue française de ma région seraient obligés de parler anglais, ou pourquoi ceux de la Colombie-Britannique ou d'Orangeville seraient forcés de parler français. Étendre à tous le principe du bilinguisme serait une utopie. D'autre part, j'estime que les deux langues officielles devraient être sur un pied d'égalité, que tous les documents officiels devraient être publiés dans les deux langues et que les Canadiens français devraient être traités à l'égal des gens d'autres extractions ethniques partout au pays. Voilà mon avis. Mais il est absurde de prôner le bilinguisme au point où on le fait à l'heure actuelle et de tourner les membres du Parlement en ridicule.

Quant à la culture, je n'y crois pas; je ne crois pas à ce qu'on appelle culture pour la bonne raison que cette culture n'existe pas au Canada. L'enseignement est tellement superficiel et les programmes s'éloignent tellement des principes fondamentaux qu'il est impossible de parler de culture.

Quant à l'immigration, ouvrir la porte à tous les immigrants serait une erreur, et tous les immigrants devraient être soumis à un contrôle sécuritaire. Divers éléments dangereux nous viennent d'Europe et leur acceptation doit faire l'objet d'un examen minutieux. J'ai beaucoup de sympathie pour le

ministre actuel de la Citoyenneté et de l'Immigration qui a tant à faire, car il est aussi ministre des Postes intérimaire. C'est un homme juste, et j'espère avoir l'occasion de discuter de certaines questions avec lui en temps voulu. Toutefois, l'idée d'ouvrir les portes du Canada toutes grandes à tous les immigrants serait une grave erreur.

Réforme de la procédure parlementaire. Il y a une réforme à laquelle je souscris entièrement: c'est la simplicité de la cérémonie d'ouverture du Parlement. Rien n'est plus ridicule que l'ouverture du Parlement faite à l'ancienne manière. Cette fois-ci, la cérémonie inaugurale s'est déroulée simplement, à la grande satisfaction de tous ceux qui l'ont vue à la télévision.

Dépenses électorales—il doit être difficile de régler ce problème.

Aide à la science et à la technologie—tant mieux.

Peine capitale—nous y voilà! Je me rappelle que M. Lapointe, un ancien ministre de la Justice, m'a dit qu'il n'en dormait pas pour une semaine quand il lui fallait examiner un cas de peine capitale. Il lui fallait faire son devoir, mais cela le gênait et l'affligeait; il souffrait d'être obligé de prendre une décision dans des cas pareils. D'autre part, il faut protéger la société et simplement parce qu'il s'agit d'une question très difficile à régler, cela ne veut pas dire qu'on peut l'éviter. Quand un député accepte le portefeuille de la Justice, il doit comprendre qu'il devra assumer les mêmes responsabilités que ses prédécesseurs. J'ai lu un jour dans les journaux que la peine capitale était abolie en attendant qu'une loi soit adoptée par le Parlement du Canada.

Il y avait un M. Bickerdike, député de Saint-Laurent, à Montréal, à l'époque de Laurier, qui préconisait l'abolition de la peine capitale à chaque session. Cela a duré un certain temps, puis il a abandonné la politique. La question a été remise sur le tapis par un jeune député élu par la plus grande majorité reçue au Canada. Après avoir réussi à faire adopter une mesure concernant le meurtre non qualifié, il n'a pas été réélu.

On s'inquiète beaucoup de ce qui se passe au pays lorsque tant de gens sont exposés à des personnes qui souffrent peut-être d'une certaine maladie mentale. Mais, parce qu'elles souffrent d'une maladie mentale, est-ce à dire qu'il faudrait abolir la peine capitale? A mon sens, le meilleur exemple à citer est celui de la lionne qu'on gardait comme animal d'agrément dans la ville de Québec. Un jour, elle tua un enfant, si bien qu'un agent vint l'abattre d'un coup de fusil. J'estime que c'était la chose à faire; on l'a toujours fait en pareils cas pour se débarrasser d'êtres